ELECTIONS LEGISLATIVES SCRUTIN DU 12 MARS 1967

2e CIRCONSCRIPTION : 2e ET 3e ARRONDISSEMENTS

Hervé ROPERT

PRESENTE PAR LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
SOUTENU PAR LA FEDERATION DE LA GAUCHE DEMOCRATE ET SOCIALISTE

(Parti Socialiste S.F.I.O., Parti Radical et Radical Socialiste Convention des Institutions républicaines et Clubs)

ET LE PARTI SOCIALISTE UNIFIE



Hervé ROPERT
CANDIDAT
34 ans - Ouvrier du Livre - Marié - Père de famille.

ELECTRICES
ELECTEURS

Comme vous le savez dimanche dernier 38 % des Français ont cru devoir renouveler leur confiance à l'U.N.R.

Mais l'ensemble des partis et organisations de gauche a groupé 44 % des suffrages soit 6 % de plus que l'U.N.R. Pour sa part le Parti Communiste a gagné 1 million de suffrages et reçu le soutien de 23 % du corps électoral.

Le devoir des démocrates, des républicains est d'envoyer à l'Assemblée Nationale une **opposition puissante** qui agira pour le progrès social, la démocratie et la paix.

IL EST DONC POSSIBLE ET NECESSAIRE DE BATTRE LE CANDIDAT U.N.R.

Dans tous le pays, en application DES ACCORDS CONCLUS EN DECEMBRE 1966, partis et organisations de gauche vont soutenir un candidat unique.

Dans notre circonscription, où les Partis de gauche ont obtenu 43,2 % des voix, c'est **HERVE ROPERT** que le suffrage universel a désigné pour devenir le candidat de tous les républicains et démocrates qui prolongeront sur son nom leur vote du premier tour.



Pierre MIALET
SUPPLEANT
Conseiller municipal de Paris.

En votant pour lui, de nombreux électeurs et électrices du Centre Démocrate et d'autres formations indiqueront leur attachement au progrès social et à la démocratie.

Il devient donc le candidat de celles et de ceux qui, par delà leur diversité d'opinion politique, philosophique ou religieuse sont opposés, résolument, à la politique antisociale et antidémocratique actuelle.

C'EST NECESSAIRE,

Dans la future Assemblée Nationale, il est nécessaire que l'opposition démocratique dispose d'un nombre important d'élus.

Porte-parole des couches laborieuses, ils défendront leurs revendications essentielles et s'opposeront aux projets gouvernementaux, déjà connus, qui visent à remettre en cause certains droits sociaux et démocratiques.

Notre circonscription peut et doit se donner un député qui traduira la volonté et les aspirations des travailleurs manuels et intellectuels, de toutes les victimes de la politique gaulliste.

Des délégations du Parti Communiste Français, de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste comprenant notamment :

Waldeck ROCHET

François MITTERRAND

Guy MOLLET

René BILLERES

se sont rencontrées le 6 mars. Elles ont souligné que le total des suffrages obtenus par les formations de gauche dépasse de 1.300.000 celui des candidats du Comité d'action de la V[e] République.

Les délégations ont réalisé la candidature unique de la gauche dans toutes les circonscriptions où celle-ci sera présente.

Elles invitent les électrices et les électeurs à reporter dans la 2[e] circonscription leurs suffrages sur Hervé ROPERT, candidat désigné pour exprimer la volonté de la gauche face au pouvoir personnel.

DIMANCHE 12 MARS, EN VOTANT POUR

HERVÉ ROPERT

CANDIDAT D'UNION DE TOUS LES RÉPUBLICAINS

VOUS AFFIRMEREZ

— *votre volonté de progrès et de paix,*
— *votre volonté d'union des forces de gauche,*
— *votre certitude dans l'avenir démocratique de la France.*

N. B. — Cette circulaire n'est pas à mettre dans l'urne, votre vote serait annulé. Utilisez le bulletin de vote.

S.G.P., PARIS

VU LE CANDIDAT.